

TERRI AGNEW :

Bien. Nous allons commencer. Je vois qu'il n'y a pas vraiment beaucoup plus de monde, mais nous allons commencer. C'est un appel qui est long, donc nous allons commencer l'enregistrement, s'il vous plaît. Bien.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cette téléconférence du Groupe de travail de mise en œuvre de l'ATLAS II d'At-Large. Aujourd'hui, nous sommes le 9 septembre 2015 18 h 30 UTC. Sur cet appel, nous avons Vernatius Ezeama, Olivier Crépin-Leblond, Wolf Ludwig, Sarah Kiden, Sebastien Bachollet et Judith Hellerstein.

Sur le canal espagnol, nous avons Alberto Soto.

Et sur le canal français, il n'y a personne.

Nous avons les excuses de Gunela Astbrink, Hong Xue, Cheryl Langdon-Orr, Tijani Ben Jemma, Alan Greenberg et Maureen Hilyard.

Pour ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang et Terri Agnew.

Nos interprètes d'espagnol aujourd'hui sont Sabrina et Veronica. Et nos interprètes de français sont Claire et Isabelle.

Je demande à tous les participants de donner leur nom avant de prendre la parole et de parler à une vitesse raisonnable pour les interprètes. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Terri. Aujourd’hui, nous allons continuer le travail que nous avons commencé la semaine dernière. Nous allons voir les recommandations à faire au Conseil de l’ICANN. Ensuite, une fois que nous aurons vu toutes ces recommandations et que nous les aurons mis à jour, nous verrons les recommandations de travail.

J’espère que les présidents de ces différents groupes de travail ou de ces différents groupes de la Communauté d’At-Large ont reçu ce matériel, ces recommandations.

Nous avons 90 minutes pour cet appel. Nous irons peut-être un peu plus vite que la dernière fois. Je vous rappelle que nous essayons de prendre les recommandations qui ont été rédigées par notre Communauté lors du sommet d’At-Large et de transformer ces recommandations en quelque chose qui puisse être mis en œuvre. Depuis que ces recommandations ont été écrites, il y a eu une série d’événements qui ont eu lieu, les circonstances ont changé et les recommandations peuvent être devenues obsolètes. Donc, c’est que nous allons voir. Nous allons modifier ce qui peut être reciblé et annuler celles qui ne servent à rien; refocaliser celles qui sont – qui n’ont pas été – dont la rédaction ne correspond plus aujourd’hui et finalement, une fois que nous aurons lu tout cela, nous verrons si cela peut être mis en œuvre par le *staff*, par le Conseil de l’ICANN, par ALAC. Il faut voir ce que notre Communauté a écrit, le revoir et essayer de l’appliquer. C’est pour cela que nous faisons ce travail, c’est un long travail, mais c’est important de parvenir à une mise en œuvre, de voir les résultats de ce processus. Bien.

Donc, merci à vous tous de participer à cet appel. Ariel est responsable de l’écran. Elle a donc partagé l’écran avec nous. Si vous voulez mieux

voir sur votre écran, vous pouvez agrandir l'écran de façon à ce que ce tableau prenne toute sa page.

Nous avons vu la recommandation 21 de la semaine dernière. La recommandation 21, donc, portait sur le fait d'encourager les campagnes publiques sur l'utilisation de l'Internet pour l'indication d'information, la créativité et l'habilitation des populations.

Je voudrais donner la parole au public pour voir si vous avez des commentaires concernant les recommandations.

Est-ce que vous avez des suggestions sur la façon dont on peut travailler ici? Comment vous voulez qu'on avance dans le domaine? Est-ce que c'est la manière correcte d'avancer à votre avis?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Olivier. Je voudrais vous dire que je n'ai pas pu participer à ATLAS II. Comme vous le savez, je participe à cet appel parce que vous avez demandé la participation de gens appartenant au CCWG sur la responsabilité, de manière à aborder les thèmes spécifiques que ce groupe doit analyser. Je n'ai pas de problème. Je peux rester 90 minutes, mais je sais que d'autres membres d'At-Large devraient aussi – qui participent au CCWG devraient aussi – n'ont pas pu participer à cette téléconférence d'aujourd'hui, mais si vous voulez utiliser notre temps de manière utile, je pense qu'à un moment donné, il serait bon d'analyser les problèmes spécifiques et de voir ce que l'on peut faire. Et si vous voulez, je peux dire quelque chose sur chacune des recommandations faites au CCWG.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien.

De quelles recommandations est-ce que vous parliez spécifiquement?
Est-ce qu'il y en a plusieurs?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Nous avons reçu un e-mail la semaine dernière, il y a trois jours, sur la recommandation n° 3, 5, 7, 15, 20. Donc, voilà, c'était ces recommandations. Celles-ci portent sur la transition des fonctions IANA et sur le CCWG responsabilité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, vous avez tout à fait raison. Notre ordre du jour n'a pas de lien vers ces recommandations.

Ariel, vous êtes responsable de la page Web, est-ce qu'on a la page Internet qui aborde ces points-là? Est-ce qu'on a une page Internet qui concerne cela?

ARIEL LIANG : La recommandation est sur l'écran.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Sébastien, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? Vous voulez qu'on regarde les recommandations faites au Conseil et ensuite, on regarde la transition des fonctions IANA et la responsabilité de l'ICANN et on analyse cela?

Comme je l'ai dit lors de la dernière téléconférence de ce groupe de travail, nous allons aborder tous ces points-là lors de notre prochaine téléconférence de la semaine prochaine. Donc, il serait bon de commencer aujourd'hui, pendant cet appel, d'analyser ces recommandations portant sur les fonctions IANA et sur la responsabilité de l'ICANN.

Est-ce que vous êtes d'accord avec moi, Sébastien?

Bien, Sébastien est d'accord. Bien. Alors, nous allons revenir à nos recommandations.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Donc, Olivier, vous avez la réponse sur l'écran.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Sébastien. J'ai mis une marque verte à côté de votre nom, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. J'ai l'écran complet, donc je ne voyais pas votre marque verte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Donc, encouragez les campagnes publiques pour l'utilisation d'Internet dans le domaine de l'éducation, l'information, de la créativité et de l'habilitation des populations, des utilisateurs. Donc, c'est destiné au Conseil de l'ICANN et au personnel de la GNSO.

Il y a eu beaucoup de choses qui ont été faites par le Groupe de travail sur les médias sociaux, il y a eu beaucoup de commentaires ici avec des commentaires, des actions aussi, avec le Groupe des médias sociaux qui ont demandé d'éclaircir la recommandation.

León et Mary ont dit qu'ils avaient participé à la réunion du GSE à Singapour. Je sais qu'ils ont participé à d'autres processus.

Bien. Alors, qu'est-ce qu'on fait maintenant? Est-ce que ça fonctionne bien? Est-ce que c'est quelque chose sur laquelle on va continuer à travailler? Vous avez la parole et vous avez toutes les données sur l'écran en ce moment.

Sébastien Bachollet, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Oui. Merci, Olivier. Je voulais juste dire que je pense que l'organisation de la réunion B, de la réunion qui aura lieu au milieu de l'année pour ICANN, des réunions de petite taille et avec une journée de sensibilisation... je pense que ce serait une bonne annonce et qu'elle serait en lien avec cette recommandation. Je pense que le personnel de l'ICANN fait du bon travail avec les programmes de boursiers, les programmes de nouvelles générations. Et donc, nous pouvons essayer de soutenir cela d'une manière ou d'une autre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Sébastien. C'est un bon point. Merci de le proposer et de parler de l'organisation de la réunion B. D'après l'écran, je vois que la plupart des membres du Groupe de travail des médias sociaux et du GSE

se faisaient du souci parce qu'ils pensaient qu'utiliser l'Internet pour l'éducation et l'habilitation et la créativité, c'était trop large. Et je vous pose une question : est-ce que vous pensez que l'on peut arriver dans une réunion de type B et penser et que ces questions pourraient entrer dans la ligne de mire de l'ICANN?

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Oui. Merci, Olivier. La réunion de type B — nous sommes dans un processus avec At-Large, nous sommes en cours de processus avec At-Large... bien. Donc, nous avons un sous-groupe... La première réunion de type B aura lieu en Amérique latine et les Caraïbes. Nous avons parlé — nous avons des membres de cette région dans notre groupe. Nous en avons parlé, nous avons commencé à discuter de cette — de l'organisation de cette réunion. Nous avons eu des échanges avec la personne qui organise les réunions pour voir la façon dont ils veulent organiser cela.

Je ne sais pas si je vais répondre — si je réponds à votre question, mais je pense que nous devons relier ce problème avec la question de la réunion de type B puisque c'est la seule réunion au cours de laquelle nous aurons une journée spécifique que nous consacrerons à cette question. Donc, si vous avez une requête spécifique, c'est le bon moment et les bonnes personnes pour leur faire cette requête puisque cette réunion de type B aura lieu dans cette région.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons Dev et Heidi qui veulent prendre la parole et ensuite Sébastien a relevé la main.

Donc, Dev Anand Teelucksingh, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Je pense que la discussion concernant la réunion de type B est importante, mais on peut parler aussi des réunions de type A puisqu'on continue – on peut lier cela à la recommandation n° 1 où on demande qu'ICANN continue ces programmes de sensibilisation. On parle de campagnes publiques pour utiliser l'Internet, d'utiliser l'Internet pour l'éducation, l'information, c'est un petit peu la même chose – on ne parle pas d'habilitation ni de créativité, mais je pense que la sensibilisation, le groupe de travail qui travaille sur l'engagement à la sensibilisation peut en tenir compte. Nous avons jusque-là travaillé sur les stratégies de sensibilisation, mais je pense que c'est un petit peu dans la ligne de ce que nous faisons dans ce groupe de travail. C'est peut-être très large, mais nous pourrions relier ces deux recommandations, surtout pour la partie d'organisation, pour travailler avec les RIRs, l'*Internet Society*, la Société Internet dans chaque région. Je pense que pour faciliter les choses aussi à ICANN, ce serait plus simple peut-être.

Donc, je vais demander au groupe de travail qui travaille sur l'engagement et la sensibilisation son avis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Ariel, puisque tu contrôles l'écran, je n'ai entendu personne d'autre parler de la suggestion concernant la réunion B qui serait bonne pour la recommandation n°1. Il me semble que la réunion n°1 pourrait être utile là-dessus. Nous allons mettre aussi un point d'interrogation pour cette recommandation n°21 en ce qui concerne cette réunion B. Et puis, nous... Je vois qu'il y a aussi une marque verte de...

Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH :

En ce qui concerne la réunion B, je pense que le Groupe de travail sur les nouvelles stratégies, les réunions, est en train d'analyser ce type de choses. C'est ce que Sébastien a dit, il a pris note de cela. Et lorsqu'ICANN va aller dans des régions où aura lieu la réunion B, on va faire une promotion, on va faire une sensibilisation de l'Internet et de l'ICANN au niveau local.

Par ailleurs, At-Large se base sur les structures du bas. Ils veulent qu'il y ait davantage d'engagements dans leur région au niveau local. Il me semble que les ALS pourraient avoir ici un rôle important à jouer pour faire des campagnes dans la région concernant la créativité, l'habilitation de la population, etc. Donc, je pense qu'il nous faudrait nous adresser aux ALS dans ce sens.

Et finalement, je dirais qu'il y a de plus en plus de travail réalisé entre At-Large et NTSC. Et je parle des aspects de la société civile dans ce domaine. Et je pense qu'il peut y avoir aussi une collaboration ici au niveau des campagnes réalisées auprès des utilisateurs finaux, etc. Donc, on peut aussi inclure cela ici.

Merci, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi.

J'ai essayé de suivre un petit peu et de noter ce que vous avez proposé à mesure que vous le disiez.

Ariel, par rapport à ce qu'Heidi vient de dire...

ARIEL LIANG : J'ai noté tout ce qu'Heidi a dit. Je vous l'enverrai après cet appel. J'en ai pris note.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup.

Dev Anand Teelucksingh, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Vous suggérez que les ALS se chargent de la partie d'éducation, d'information, de créativité et d'habilitation. Je pense que c'est une bonne idée, l'idée proposée par Heidi. Et le groupe de travail qui travaille sur les médias sociaux pourrait participer aussi, partager ses efforts dans ce sens plutôt que de demander à ICANN de s'occuper de tout cela. Nous allons partager les informations. Je pense qu'on peut faire comme cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev Anand Teelucksingh, pour cette suggestion. Lorsque les ALS font des campagnes publiques, elles pourraient partager cela et nous, nous essaierions de fournir une plateforme pour pouvoir partager justement cela, que ce soit une page Wiki ou de le partager à travers la liste de diffusion, mais ça risque de provoquer davantage de [peu clair 0 :19 :49] sur votre liste de diffusion. Donc, peut-être donner à nos ALS un canal de communication différent ou leur donner un peu de temps pendant la réunion d'ALAC, pendant les télécommunications pour nous parler de leur campagne publique. C'est de ça – ce que vous vouliez suggérer, Dev?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. C'était cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Glenn demande la parole. Glenn, je vous mets dans la queue.

Bien. Merci beaucoup, Dev.

Nous avons Alberto Soto puis Glenn qui demande la parole.

Alberto Soto, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO : Merci beaucoup, Olivier. Nous avons travaillé avec notre RIR, l'ACNIC. Nous n'avons pas encore de MoU, mais nous travaillons sur ces points. Par conséquent, lors de la réunion de l'ACNIC, nous essayons, si nous avons une nouvelle ALS, nous essayons de travailler avec ces ALS, avec les nouvelles ALS au niveau des différents événements qui ont lieu dans

notre région. Et en même temps, nous travaillons avec le département des systèmes informatiques, le département qui organise pour avoir un *pronogramme* commun pour voir si nous pouvons faire de la sensibilisation en même temps ou trouver des informations sur ce point et leur proposer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alberto. Oui, c'est quelque chose que nous pouvons aussi faire. Je pense que nous avons besoin d'un lieu dans lequel tous ces efforts pourraient être réunis et diffuser et déployer, un endroit qui serait un site unique dans lequel on pourrait montrer tous ces efforts réalisés. Cela pourrait aider nos ALS. Ça pourrait être quelque chose d'utile pour les structures At-Large, pour nos RALOs aussi parce que comme ça, un RALO peut voir ce que fait un autre RALO.

Je pense que c'est une très bonne idée.

Merci beaucoup.

Glenn.

GLENN MCKNIGHT : Je pense que le concept d'Heidi était une bonne chose. Une des choses qui a été proposée pour la sensibilisation dans la réunion qui a eu lieu hier, par Eduardo Diaz, était un effort réalisé par les ALS et par la région pour travailler avec les universités au mois de janvier et voir comment on peut travailler et utiliser les fonds du CROP pour les personnes qui veulent se déplacer.

Je pense que c'est une bonne chose de faire de la sensibilisation auprès de la Communauté, de travailler sur la gouvernance, mais comment est-ce que cela va être financé? Comment nos coûts vont-ils être couverts si on ne peut pas utiliser les fonds du CROP? Voilà.

Donc, je voulais juste aborder cette question pour voir comment des efforts comme ceux qu'Eduardo réalise peuvent être mieux exploités grâce à des fonds mis à notre disposition.

Ensuite, en ce qui concerne le calendrier partagé, je pense que c'est une bonne chose, mais nous devons partager – et je pense que c'est important – les événements. Par exemple, nous allons travailler avec ISOC Canada le 23 septembre et nous – je ne sais pas si le personnel de NARALO et d'ICANN est au courant, il pourrait être au courant et partager avec nous cet événement parce que c'est un événement qui coûte cher et je pense que ce serait bien d'en tirer un meilleur profit. Voilà. C'est ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glenn.

Vous avez parlé d'un calendrier partagé, vous avez parlé de ressources qui sont là et qui ne sont pas utilisées parce que les gens ne sont pas au courant. Est-ce que vous pouvez envoyer cela sur la liste de diffusion pour que tout le monde soit au courant, que les gens n'oublient pas?

Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT : Je pense que la responsabilité revient aux présidents ou aux responsables de ces ALS pour être sûr que tout cela soit diffusé, que tout le monde sache ce que l'on fait. Je pense qu'on a besoin peut-être de faire un suivi du travail des ALS. On doit être sûr que les ALS partagent ce qu'ils font et nous devons être sûrs que tout le monde soit au courant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. Merci beaucoup, Glenn. Vous avez raison. J'espère qu'Ariel a pu noter tout ce que Glenn vient de nous dire.

Maintenant, je donne la parole à Alberto Soto. Alberto Soto, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO : Merci beaucoup, Olivier.

Oui. La question du calendrier est quelque chose de très important. Et je pense que lors de la réunion d'ALAC à Buenos Aires, nous n'avons pas parlé de la possibilité de partager un calendrier avec tous les événements des RALOs. Je pense que c'est une bonne chose.

À Porto Rico, il va y avoir un événement au mois de janvier et l'ACRALO ne pourra pas s'y rendre avec le programme du CROP parce que c'est à l'extérieur de l'Amérique latine et de la région des Caraïbes. Mais nous avons des ALS qui pourront participer là-bas. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alberto. Tout à fait. Alors, nous allons attendre un petit peu pour que les choses soient mises à jour. Très bien.

Alors, Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Donc, un des travaux qui a été fait, c'était de mettre au point un calendrier parce que nous faisons partie du calendrier externe de l'At-Large depuis un certain nombre d'années, mais nous ne l'utilisons pas suffisamment. Donc, un des objectifs de l'équipe, c'est donc de trouver de bonnes solutions. Ceci a été fait. Ceci est apparu lors des appels précédents sur l'engagement au mois dernier. Et puis, il y a également eu l'appel sur les parties prenantes mondiales. Et donc, il y a le Comité de nomination qui s'occupe du suivi des différents événements. Donc, j'en parlerai davantage, mais il faut s'assurer de coordonner les calendriers.

En ce qui concerne les commentaires, il y a beaucoup de commentaires. Premièrement, Glenn qui nous parle de la difficulté et des événements déjà organisés.

Donc, l'organisation des événements.

L'ACRALO a une stratégie similaire pour l'engagement — ou plutôt pour la sensibilisation, pardon. Donc, il y a des personnes qui cherchent à organiser certaines réunions, à obtenir des fonds de l'ICANN pour ce faire. La difficulté, c'est qu'il faut que les choses soient prévues pour les soumettre aux sous-comités. Donc, janvier-février, en début d'année pour soumettre les choses.

Mais il y a eu également des recommandations qui parlent de la recommandation 40. La recommandation 40 parle de cette difficulté de financement des événements, des activités At-Large. Donc, on en arrive à un certain point de l'année et on ne peut plus faire, on ne peut plus rien faire pour le reste de l'année. Donc, la recommandation, c'était que l'ICANN puisse traiter les choses différemment.

Donc, voilà un petit peu le raisonnement qui a été soumis. C'est tout ce que j'avais à dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev, pour ceci. Vous avez mentionné que [peu clair 0:29:29] de nos autres recommandations, effectivement. Donc, peut-être qu'on pourrait se focaliser là-dessus pour qu'on arrive à cette recommandation. Alors, c'était la numéro combien déjà?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : C'était la 40.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Très bien. Donc, nous avons déjà parlé de pas mal de choses pour l'instant sur cette recommandation. Je pense que c'est satisfaisant. Il y a eu une suggestion qui a été faite quand même. Donc, avec une demande spéciale pour la sensibilisation, l'éducation, quelque chose de cet ordre, et je crois que c'est quelque chose, justement, qui était lié à la recommandation 40, me semble-t-il. Donc, en ce qui concerne le

partage de calendriers que Glenn a mentionné et qui a été suggéré par Alberto, est-ce que ce calendrier pour l'At-Large pour les RALOs et les ALS devraient être partagés et est-ce qu'il devrait également inclure les NPC, les NCFG, etc.?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Pour répondre, l'idée – je crois que le calendrier de l'équipe serait pour tous les RALOs, donc une mise jour par tous les RALOs de ce calendrier. Alors, la solution de calendrier de groupe, ce serait de permettre à chaque groupe de soumettre ses idées avec un système de sécurité pour que les gens ne puissent pas changer ce qui a été soumis par d'autres. Donc, l'accès pourrait être fait par tous avec une souscription pour mettre à jour ce qui concerne son propre groupe. Peut-être Google Calendar, je ne sais pas. Et bien sûr, on peut élargir ceci à d'autres groupes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Je ne pense pas que nous ayons besoin d'ajouter d'autres requêtes sur la base des recommandations, nous pouvons simplement faire un rapport comme quoi nous en avons parlé. Ce que nous faisons ici, c'est en fait – j'ai besoin de faire un rapport là-dessus et j'espère qu'ensuite, nous pourrons ramener ceci dans une structure At-Large et leur expliquer ce qui s'est passé par rapport à telle recommandation. Et puis, nous pourrons voir les mesures qui auront été entreprises, ce qui doit être encore être fait, la mise à jour, ce qui est prévu pour l'avenir, etc.

Alors, passons là-dessus. Nous avons déjà passé beaucoup de temps sur cette recommandation 21 et il me semble qu'elle commence à être bien mise en place.

Passons à la 23. Donc, celle-ci, nous avons remarqué qu'elle était terminée. Donc, on peut la laisser de côté. Tous les détails apparaissent à l'écran. Je suis au bon endroit? Oui? C'est bon?

Donc, c'est terminé et ce qu'il faudra voir, c'est s'il faut faire un rapport au Conseil d'administration par rapport au médiateur, par rapport à la conformité contractuelle, mais c'est peut-être quelque chose que l'on fera à un autre moment. Je voulais simplement vous demander s'il y avait des questions, des commentaires sur cette recommandation. Comme je vous l'ai dit normalement, elle est terminée, donc on peut passer à la suivante si vous n'avez pas de commentaires.

Personne n'a levé la main. Très bien! Donc, passons à la 24.

Alors, les deux domaines de médiateur de la conformité contractuelle devraient faire un rapport régulièrement sur les plaintes qu'ils ont reçues, résolues ou qui sont en cours de résolution. Donc, comme vous le savez, il y a eu beaucoup plus d'informations que par le passé à l'époque où la recommandation avait été rédigée. Nous avons maintenant un élargissement de ceci. Il y a certaines restrictions pour des raisons de protection des droits privés, mais d'une manière générale, les progrès sont satisfaisants. Grâce à Glenn Mcknight, d'ailleurs, qui énormément travaillé pour faire le suivi de ce sujet. Donc, je crois que cette recommandation est terminée.

Je ne sais pas s'il y a des gens qui souhaitent ajouter quelque chose...?
Non?

Très bien. Alors, passons à la 25. La 25 qui est relativement vide. Et c'est une des recommandations qui s'adresse ou qui parle du processus de responsabilité. Alors, est-ce que la 25 fait partie du travail du Groupe de travail sur la responsabilité?

Ariel, je vous pose cette question parce que je sais que cela représente une difficulté.

ARIEL LIANG :

Nous n'avons pas parlé de cela. Donc, nous devons effectivement en parler au niveau de l'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Ariel. Oui. Tout à fait.

Donc, celle-ci passera au Groupe sur la responsabilité. Je vais lire un petit peu ce qui se passe. Donc « [P]our améliorer l'effort de la Communauté de l'ICANN pour bâtir une culture de transparence et de responsabilité, selon les recommandations ATRT, la supervision des décisions du Conseil d'administration requiert maintenant un mécanisme efficace d'équilibre des pouvoirs pouvant fournir la supervision réelle multipartite et avec des remèdes efficaces »

J'espère que le Groupe de responsabilité a lu cette recommandation. Nous avons pris en compte le travail qui a été fait plutôt de tout refaire.

Quoi qu'il en soit, après ce petit commentaire, Sébastien nous parlera du processus de responsabilité, donc nous en parlerons à ce moment-là lorsque nous parlerons de la responsabilité de l'ICANN.

Donc, nous passons maintenant à 26. La 26, c'est donc les processus de gestion de politiques actuelles au sein de l'ICANN. Donc, le système de processus de gestion de politiques, je sais qu'il y a beaucoup de travail qui se fait à ce niveau. Nous avons avec nous Dev et je crois, Dev, qu'il s'agit là d'un travail continu qui va sans doute durer plus longtemps que le calendrier des recommandations ATLAS, mais pourriez-vous nous donner une petite mise à jour d'une minute par rapport à ce qui se passe avec cette recommandation actuellement?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Olivier. Alors, le Groupe de travail sur la technologie a beaucoup travaillé à cette recommandation, nous avons discuté avec l'ICANN de la possibilité d'améliorer le système pour correspondre au but de la recommandation 26. Nous avons également un appel téléphonique qui est prévu avec les RIRs pour parler de leurs processus de développement de politiques et des outils qu'ils souhaitent utiliser. Donc, nous avons ceci de prévu en fin de mois pour essayer encore une fois d'obtenir ce que nous souhaitons obtenir.

Par rapport aux progrès qui ont été faits, vous avez le site Web — je ne sais pas si vous vous souvenez, lors de la réunion de Buenos Aires, nous avons fait une démonstration, Ariel et Laura, qui nous ont montré un petit peu comment importer des informations, donc les consultations publiques qui sont importées directement sur le site Web ATLAS, sans avoir besoin de copier/coller. Donc, nous avons un moyen d'import

d'information, d'envoi d'informations qui est maintenant possible au-delà du processus manuel copier/coller du Wiki qui existait jusqu'à maintenant. Donc, vous allez sans doute voir ceci par rapport à cette recommandation. Donc, le site Web At-Large et maintenant – c'est un petit peu ce que je voulais dire en termes de résumé là-dessus.

JUDITH HELLERSTEIN : Je crois qu'il y avait une réunion comme quoi l'ICANN n'appuyait plus ceci...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. La discussion avec l'ICANN est la suivante. Il y a une question avec la GNSO et donc, les choses n'ont pas bien fonctionné – la question est : est-ce qu'il faut faire un test très important là-dessus? La réponse, c'est « non ». La discussion qui ressort, c'est donc les profils des utilisateurs et qui va utiliser ces processus de gestion de politiques. Donc, je crois qu'il est très utile de voir un petit peu ce que l'on souhaite voir et ce que l'on ne veut pas avoir.

Donc, l'essai sur le [peu clair 0 :40 :08], la GNSO pense en fait que le [peu clair 0 :40 :13] ne correspond pas bien à son travail. Il est, par exemple, très difficile de faire les traductions en différentes langues, etc., etc. Donc, c'est utile pour l'At-Large, mais pas nécessaire pour la GNSO. Donc, cela a fait effectivement partie de la discussion.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Donc, nous avons également parlé d'autres choses. Une fois que le processus est lancé, l'ICANN, les technologies de l'information ne vont

pas soutenir Kavi, donc pourquoi poursuivre en ce sens? Si tout ne fonctionne pas pour nous, eh bien, faut-il aller [peu clair 0 :40 :59] de nouveaux outils? Je pensais qu'on avait discuté de ceci par rapport à l'outil Kavi. Nous avons eu plusieurs discussions là-dessus. Je crois que trois fois, même, par trois fois nous avons parlé de cette question et il y a eu des personnes du département IT qui en ont parlé. Donc, je sais qu'il y a certains utilisateurs de Kavi, mais il me semble qu'il faudra encore voir si l'outil correspond réellement à la solution nécessaire, mais de toute évidence, les technologies des informations ne souhaitent pas appuyer l'outil.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, c'est ce que j'avais compris, moi aussi. Donc, si on choisit Kavi ou si on évalue Kavi, eh bien, il faut absolument être très heureux de l'outil pour qu'ils le soutiennent parce que pour l'instant, le plan est de ne pas utiliser Kavi, de leur point de vue.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : J'ai recommandé d'ailleurs d'autres solutions à la technologie ICANN, d'autres solutions qui pourraient être utiles. On pourrait d'ailleurs les prendre en compte lors de nos appels sur la technologie.

Bon, il y a quand même certaines choses que Kavi peut faire et donc, cela dépend de ce que l'on veut. Du point de vue du personnel, c'est vrai que Kavi ne fonctionne pas nécessairement. L'ICANN, comme nous l'avons dit, ne souhaite pas aller plus loin avec cet outil.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. Je crois que nous avons suffisamment d'informations sur cette recommandation, nous allons donc passer à la suivante.

Donc, la recommandation n° 27. *Le Conseil d'administration doit mettre en place la recommandation ATRT II 9.1 en ce qui concerne les avis officiels des comités consultatifs.* Donc, lors du dernier appel, le Conseil d'administration a considéré cette recommandation, At-Large s'est mis en contact avec le Conseil d'administration, mais cela n'a pas encore eu lieu. Donc, cela est reporté à la semaine prochaine. Et [peu clair 0 :43 :42] cela aura lieu avant Dublin.

Passons ensuite à la 35. Le Conseil d'administration devrait avoir au moins une téléconférence avec la Communauté At-Large entre les réunions publiques de l'ICANN. Donc, là encore, suivi nécessaire. Pour l'instant, statuts... il n'y a rien, donc on peut peut-être mettre « en cours ».

Alors, si nous passons à la n° 40. L'ICANN devrait proposer un processus similaire au CROP avec des délais de budget plus courts, qui ne soient pas liés aux voyageurs, ce dont on parlait tout à l'heure.

Nous allons passer la parole à Sébastien Bachollet.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Vous allez beaucoup trop vite pour moi, Olivier. Je voulais parler de la recommandation 27 parce qu'il y a quelque chose qui est inclus dans la proposition du CCWG sur la responsabilité en termes de l'équilibre entre le GAC et les autres comités consultatifs et quels sont les avis à l'ALAC et autres, et quels rôles ils ont à jouer. Donc, je ne sais pas s'il est

trop tôt pour contacter Steve Crocker... Bon, pas de problème si vous l'avez déjà contacté, mais étant donné – en tant que membre de l'IANA, de la supervision IANA et d'autres comités...

Ah, le micro d'Olivier était éteint...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, effectivement, c'est une recommandation avec laquelle il y aura un suivi en termes de responsabilité. Alors, la question, c'était qu'il nous semblerait qu'il n'y a rien qui a été fait en ce qui concerne l'avis ATRT II. Et donc, je ne sais pas exactement si les avis sur la responsabilité de l'ICANN qui vont ressortir des processus actuels vont en fait minimiser la recommandation ATRT II. Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation ATRT II il y a, je crois, un an, et donc, nous en sommes en phase de mise en œuvre. Donc, je ne sais pas exactement où nous en sommes. Donc, c'est ça, le problème. S'ils se sont mis d'accord par rapport à une recommandation, eh bien, pourquoi est-ce qu'elle n'est pas mise en œuvre?

Alors, Sébastien, je vous repasse la parole et ensuite, Glenn. Donc, Sébastien d'abord.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Olivier. Oui, je comprends. Mais à ce qui concerne le Groupe de travail, donc, le CCWG va mettre en œuvre des modifications, des statuts et donc, il me semble que si c'est écrit dans les statuts, eh bien, ce n'est pas une recommandation ATRT II, c'est une obligation de par les statuts. Et donc, voilà pourquoi si nous travaillons là-dessus, eh bien,

il faudrait que ceci soit pris en compte par le Groupe de travail IANA responsabilité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien. Ce qui me préoccupe personnellement, c'est que selon l'approche actuelle du CCWG responsabilité, il semble devoir renforcer ou plutôt minimiser le point de vue des comités consultatifs. Je pense que le GAC aura [inaudible 0 :47 :53]... souvent les choses.

Je passe la parole à Glenn Mcknight.

GLENN MCKNIGHT : Donc, rapidement, c'est peut-être simplement que j'oublie certaines choses, mais il me semble qu'un des changements sur les recommandations, c'était donc de mettre en place un comité de pilotage. Il me semble qu'il y avait une petite partie du Conseil d'administration...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Excusez-moi, je n'ai pas compris, Glenn, votre question là-dessus...

GLENN MCKNIGHT : Alors, il y a quelques recommandations. Je ne sais pas laquelle c'était, quel numéro c'était, mais il y avait une recommandation de se réunir avec le Conseil d'administration. Il me semble qu'on avait parlé de réunions avec une partie du Conseil d'administration. Est-ce que vous vous souvenez de cette conversation?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci beaucoup, Glenn. Oui, c'est la 35. Elle est après celle que nous sommes en train de regarder. Vous avez raison, nous n'avons pas encore parlé de la 35, mais – « Demander au Conseil d'administration des sous-ensembles du Conseil »...

Il faudrait peut-être réécrire ceci : ce n'est pas très clair. « Olivier Crépin-Leblond demandera au Conseil d'administration...

Oui, ce n'est pas clair du tout. La phrase n'est pas claire. Donc, nous avons dit que nous allions demander un sous-groupe du Conseil d'administration et de l'ALAC d'avoir un appel de conférence ensemble entre les réunions publiques de l'ICANN. Est-ce que c'est bien ça?

GLENN MCKNIGHT : Oui. En tous cas, c'est mon impression.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Très bien.

Donc, Ariel, il faudrait mettre ceci à jour.

ARIEL LIANG : Oui, je changerai cette partie après l'appel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Ariel.

Nous repassons à la 27. Est-ce que nous allons changer d'autres choses? Alors, qu'est-ce qu'on fait pour l'avenir là-dessus? Parce que nous

avons décidé lors du dernier appel, me semble-t-il, j'avais fait le suivi avec le président du Conseil... En fait, ce que je peux faire, c'est m'adresser au président et lui demander ce qu'il en pense. Si Steve Crocker me dit : « Non. Il va y avoir des changements aux statuts – d'autres changements aux statuts. Et donc, le Conseil d'administration ne fera plus d'autres changements en plus de ceux qui sont déjà décidés », en tous cas, j'espère que nous n'allons pas être désavantagés, pour ainsi dire. Et plutôt que d'avoir des avis officiels où le Conseil d'administration répondra rapidement – puisque les avis sont officiels – que nous n'aurons pas finalement moins d'impact avec nos avis... C'est quelque chose qui me préoccupe énormément.

Bon. Alors, passons à la suite. Nous en sommes maintenant à la recommandation 40. Donc, *l'ICANN devrait proposer un processus similaire au programme CROP*, mais concernant donc les demandes de budget à délais courts, qui ne soient pas liées aux voyages.

Alors, est-ce qu'on a quelque chose à ajouter par rapport à la discussion que nous avons eue tout à l'heure?

Alors, il faudrait que je répète dit Ariel...

Donc, l'accès aux ressources éducatives, on m'en avait parlé... Donc, le financement que l'on pourrait obtenir pour le renforcement des capacités... Mais nous ne parlons pas ici des déplacements, donc c'est une question éducative et renforcement des capacités.

Donc, il y a deux choses dont on a parlé. Dev, je pense que c'est vous qui aviez dit ça.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Une des difficultés que nous avons eues avec le CROP, c'est qu'on utilise – on utilise uniquement les déplacements pour les événements qui existent. Donc, si on veut financer une activité dans un pays, par exemple, la seule manière de le faire, c'est d'avoir un sous-comité de budget associé et traité par l'ICANN. Ensuite, l'ICANN répond plus tard, en milieu d'année. Mais donc, c'est le seul moment où on peut avoir des recommandations. Donc, il faut vraiment prévoir avec vraiment de très bonnes estimations de budget, sinon on peut être rejeté. Donc, l'idée dans cette recommandation, c'était de donner à l'At-Large la possibilité de demander un budget pour une activité qui va se passer dans trois mois ou dans six mois, donc des délais très courts. À ce moment-là, on peut réellement prévoir les choses de manière un peu plus souple et obtenir les budgets nécessaires pour le faire. Sinon, on est obligé de prévoir les choses un an à l'avance. Donc, c'est un petit peu ça la logique. Il faudrait vraiment que le Conseil d'administration puisse mettre ceci en œuvre parce que cela aiderait beaucoup en termes de sensibilisation, par exemple lorsque l'on veut avoir une réunion en face à face dans six mois dans un pays qui semblerait avoir vraiment – être très prometteur, eh bien, c'est un petit peu difficile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. La question par rapport à ceci est la suivante. On mentionne que ce n'est pas lié aux déplacements, aux voyages. Donc, pas d'hôtels, pas de vols, alors les coûts, c'est quoi? De quoi parle-t-on?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Les documents – l'ACRALO... Donc, il y a un chiffre de 3 000 dollars US. Donc, ça, c'est pour la location du lieu, les boissons, la nourriture, etc.,

pour les personnes qui vont se rendre à l'événement. Donc, le lieu, la location, l'alimentation... Donc, déjà de pouvoir prévoir un tel événement. Après, les coûts de déplacement, c'est autre chose. Il y a deux choses : il y a le déplacement pour s'y rendre et puis l'organisation de l'événement sur place.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Alors, une dernière question là-dessus : est-ce qu'on doit mettre en lien la proposition de l'ACRALO comme exemple du type de propositions qui pourraient tomber dans cette catégorie?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. Oui, je pense puisque je peux vous donner le lien de toute façon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Si vous voulez bien le mettre dans le chat, à ce moment-là ce sera utile. Entre-temps, Heidi Ullrich.

HEIDI ULLRICH : Merci, Olivier. Je suis en train de mettre ceci dans le chat. Donc, l'engagement de la société civile. Bon, j'en avais parlé à plusieurs reprises, mais je vous encourage à regarder ce qui est proposé. Ceci est ouvert pour commentaires. Il y a un certain nombre d'activités, d'événements régionaux en annexes et donc, il faut mettre l'accent que ces événements pourraient [peu clair 0 : 57: 05] une collaboration avec les GSP, les ALS locales, les groupes NPOC, etc. Et donc, c'est

exactement ce que l'on souhaite obtenir : des opportunités de collaboration, des ateliers, etc. Donc, plutôt que de réinventer la roue, cette proposition pourrait être utile. Et donc, ceci est ouvert jusqu'au 20 septembre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. C'est très utile. Je vois qu'il y a beaucoup de mains levées.

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Olivier. Je dirais que je pense que le personnel de l'ICANN – et je disais cela lorsque j'étais membre du Conseil – a, d'une certaine façon, guidé ICANN dans une mauvaise direction. ICANN n'est pas organisé par la société civile : ça, c'est l'IGF. Nous avons eu une discussion sur le rapport du CCWG et je crois que j'ai réussi à insister sur le fait qu'At-Large parle des utilisateurs finaux. Nous sommes la voix des utilisateurs finaux. Si nous ne sommes pas la société civile d'une autre façon, si les gens veulent nous mener dans cette direction, c'est une erreur. Je ne sais pas à qui je dois dire cela. Je dis cela aux gens qui ont écrit cette déclaration : nous sommes dans la mauvaise direction, à mon avis, et nous n'allons pas parvenir à faire entendre la voix des utilisateurs finaux parce que nous mêlons cela avec la société civile. Si nous ne comprenons pas cela, ce sera seulement l'ISOC ou des groupes de la société civile qui seront entendus. Nous devons travailler de manière plus large, de façon à inclure les millions d'utilisateurs finaux qui sont plus importants finalement.

Je m'excuse d'insister là-dessus, mais c'est un point qui me paraît d'une très grande importance.

Et on parle en permanence au sein de l'ICANN de la société civile, et cela me gêne.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien.

Je vois que cela continue – ce thème continue de surgir en permanence dans nos conversations. Je crois qu'il y a une préoccupation ici, dans notre groupe de travail, qui ne porte pas sur le terme que l'on utilise, la société civile, ou pas... Mais si l'on peut obtenir des fonds pour le type d'activités que nous décrivons dans cette recommandation n° 40... Peut-être que c'est un travail futur de ce groupe de travail, s'assurer que le groupe de travail qui travaille sur l'engagement de la société civile puisse participer davantage.

S'il vous plaît, je vous demande de nous reposer ce que vous avez dit la semaine prochaine et voir si son contenu peut entrer dans cette requête. Mais je suis d'accord avec vous, Sébastien. Je suis d'accord avec vous. Moi aussi, ce mot, « société civile », que l'on utilise beaucoup à ICANN au lieu d'utiliser le terme « utilisateur final » m'énerve un petit peu.

Bien. Nous allons donner la parole à Judith maintenant. Judith, vous avez la parole.

JUDITH HELLERSTEIN : Merci, Olivier. Je suis d'accord avec Sébastien, moi aussi, sur le fait que l'on a tendance à mélanger la société civile et l'utilisateur final. Mais en tant qu'utilisateur final, je dirais que je suis plus en ligne avec – je suis plus en accord avec...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ah, il y a un petit problème : on a perdu Judith. Son micro s'est déconnecté. Est-ce qu'on entend...

HEIDI ULLRICH : Nous allons la rappeler.

JUDITH HELLERSTEIN : Nous parlons de la technologie, de la façon dont cette technologie peut avoir un impact sur les utilisateurs finaux. Mais je voudrais aussi parler d'un autre point : ce qu'Heidi a dit à propos de la proposition. Je regarde et je voudrais savoir si – parce qu'on a parlé de différentes choses. Glenn a dit aussi d'autres choses. Et je pense que nous devrions nous organiser au sein de l'ICANN et avoir des discussions futures sur – parce qu'il me semble – je n'ai peut-être pas bien lu le document...

HEIDI ULLRICH : Est-ce que je peux répondre très brièvement?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH : Judith, c'est un document très ouvert et j'espère qu'il sera discuté à Dublin avec l'ALAC. Et il vous faut ajouter ce type d'événements et voir ce qu'il se passe. Merci.

JUDITH HELLERSTEIN : Je pense qu'il s'agit d'un événement qui est bon pour la sensibilisation, pour NPOC ou que notre organisation puisse y participer, voir s'ils sont – comment ils sont financés et peut-être qu'il y a des choses qui ne sont pas connectées avec le Groupe de travail de l'engagement des parties prenantes. Et il y a d'autres événements dont on ne parle jamais et qui ne sont pas connectés avec At-Large. Il y a quelque chose qui manque. Peut-être que les gens ne comprennent pas bien le document ou quel est l'objectif de ce document.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Judith.

Je crois qu'ici, on rentre dans le domaine de la participation de la sensibilisation. Je voudrais que l'on se focalise sur les recommandations d'ATLAS II, personnellement. Ce que je suggère comme suivi, c'est que vous repreniez cette discussion et que vous essayiez de discuter sur l'engagement de la société civile, que vous la repreniez dans le Groupe de travail, qui est le Groupe de travail qui s'occupe de l'engagement des parties prenantes, de l'engagement de la société civile. Ce n'est pas...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, c'est cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Donc, laissons cela au Groupe de travail qui travaille sur la sensibilisation et sur la participation. Il y a certaines précisions qui sont nécessaires. Heidi a dit que le document actuel a été présenté aux commentaires publics et je dirais que pour que l'on puisse avancer en ce qui concerne les recommandations d'ATLAS II, nous allons dire que cela est en cours de révision et dépend du résultat du Groupe de travail d'engagement de la société civile et que cela va nous permettre comme ça d'avancer. Et on pourrait changer ici le responsable assigné ici et mettre donc « Groupe de travail de sensibilisation et participation ».

Est-ce que vous avez fini Judith?

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, j'ai fini.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Sébastien Bachollet, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Olivier. Je vais être rapide. C'est juste parce que j'étais un petit peu inquiet concernant ce que Glenn a écrit dans le chat concernant le personnel qui faisait la sensibilisation au sein des structures At-Large. Je voudrais vous rappeler une des premières phrases lorsque notre nouveau PDG est entré à ICANN. Fadi a dit que lorsqu'il irait quelque part dans un pays, il irait rencontrer les structures At-Large de façon à ce que toutes les personnes – et que toutes les

personnes, le personnel d'ICANN feraient la même chose. Je pense que nous devons rappeler au personnel de l'ICANN qu'il doit faire cela. Chaque fois qu'il va quelque part, ils doivent nous en informer et – nous sommes le cœur de l'ICANN, nous sommes au centre de l'ICANN, au centre de l'Internet en tant qu'utilisateurs finaux et donc, nous devons être au courant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien.

Je vois que Glenn a écrit dans le chat qu'on a trouvé une tierce partie, et c'était qu'ICANN faisait de la sensibilisation au niveau de NARALO et que le reste de la Communauté n'était pas au courant. Est-ce que vous pouvez s'il vous plaît vous renseigner sur ce qui s'est passé? Voir un petit peu s'il s'agit d'un oubli ou si c'est quelque chose de circonstanciel.

Bien. Nous ne pouvons pas nous occuper de régler tous les problèmes, tout ce qui ne fonctionne pas bien au sein de l'ICANN, mais nous allons essayer de nous renseigner sur ce problème mentionné par Glenn.

Dev, vous demandez la parole. Dev, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. Je pense que c'est un défi de coordonner avec le secteur – le Groupe de travail qui travaille sur la participation et sur la sensibilisation. Des fois, on a du mal à coordonner tout cela. Donc, il faut le savoir.

Il m'est arrivé ce genre de situations, qui m'est déjà arrivé.

Mais pour en revenir à la recommandation 40, je pense que l'on devrait laisser comme personne assignée ou responsable les finances. On peut ajouter aussi le sous-comité de sensibilisation et participation, mais cela dépend avant tout du sous-comité des finances. Parce que si l'on veut mettre en place un processus, de même que le processus tel qu'il fonctionne au sein d'At-Large, on a un système avec un formulaire qui va dépendre du sous-comité des finances qui sera accordé pour les fonds accordés à ce nouveau programme. Ces fonds sont accordés au financement à court terme. Donc, je pense que ça les concerne. Donc, je pense que c'est le sous-comité du budget et des finances qui devrait gérer cette question et s'en occuper.

Le sous-comité de sensibilisation et de participation peut donner quelques idées possibles de nécessité concernant ces budgets demandés à court terme, mais c'est le sous-comité des finances et du budget qui est responsable ici.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Nous allons les mettre tous les deux. Donc, le sous-comité de sensibilisation et de participation va donner le travail de base et le sous-comité des finances et du budget va s'occuper de cela. Bien.

Bien. Nous avons presque fini. Nous avons déjà ajouté pas mal de choses sur la recommandation 40.

Donc, passons à la 42. *L'ICANN devrait permettre des réunions annuelles en face à face avec les RALOs, soit aux bureaux de l'ICANN, aux bureaux régionaux, soit de concert avec les événements régionaux.* Donc, là, nous avons donc AFRALO, EURALO et NARALO qui devaient soumettre

les demandes de réunion en face à face pour l'exercice 2016 dans le cadre du processus de demande de budget spécial AC/SO. Malheureusement, il semble que deux demandes ont été faites; il y en a une qui a été autorisée cette année, la demande RALO. Donc, merci NARALO – je crois que c'est NARALO qui a fait la demande, donc merci à la région. Et bien sûr, cela nous met dans une situation difficile parce qu'il nous reste une année avec une assemblée générale. Ensuite, il devrait y en avoir deux. Et il ne reste plus qu'un an avant le Sommet At-Large. Donc, cela veut dire qu'on aura six ans d'espace plutôt que cinq ans de délai entre les sommets At-Large. Ceci étant, on ne sait pas s'il y aura un sommet At-Large.

Donc, que peut-on ajouter à cette recommandation pour qu'elle soit un type plus long ou un type plus conséquent?

Sébastien Bachollet, vous pouvez y aller.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Olivier. Une petite question. Si j'ai bien compris, AFRALO n'aura pas d'assemblée générale à Marrakech?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Sébastien. Je n'ai pas reçu la demande de budget. Je ne l'ai pas devant moi, mais il me semble, effectivement...

AZIZ HILALI : Aziz est là. Est-ce que je peux prendre la parole parce que je n'ai pas de connexion.

HEIDI ULLRICH : EURALO, NARALO et AFRALO ont fait des demandes. Le résultat, c'est que NARALO et EURALO les ont obtenues. Pour ce qui est d'AFRALO, étant donné les coûts [peu clair 1: 14 :09], eh bien, il y a eu en fait un refus, un rejet. Mais dans la demande, il a été dit qu'AFRALO et NARALO auraient la priorité à l'avenir pour les prochaines assemblées générales. Merci, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci pour cette mise à jour, Heidi.

Nous avons Aziz Hilali d'AFRALO, responsable d'AFRALO. Donc, Aziz, vous pouvez y aller.

INTERPRÈTE : Vous pouvez y aller, vous pouvez intervenir.

Aziz, vous pouvez y aller si vous souhaitez. Je ne vous entends pas.

AZIZ HILALI : Vous m'entendez?

INTERPRÈTE : Oui, c'est bon. Allez-y.

AZIZ HILALI : Excusez-moi, j'étais en muet. C'est Aziz qui parle. C'est normalement Tijani qui fait le suivi avec la Commission du budget cette affaire d'assemblée générale d'AFRALO au niveau de Marrakech. Nous avons

effectivement fait une demande pour avoir cette réunion d'assemblée générale à Marrakech. Mais le problème, c'est que nous ça nous a été refusé. La raison, c'est simple, c'est qu'il y aura la réunion de renouveau, la réunion de renouveau qui va regrouper tous les ministres. Et pour cette réunion de haut niveau, on a réservé à peu près 35 bourses pour faire venir des hauts responsables africains, de la région africaine, pour que la réunion de haut niveau ait lieu. En plus, il y a le programme NextGen, et le programme NextGen, on nous a doublé le nombre de bourses. Et malheureusement, je le regrette : il n'y aura pas assemblée générale d'AFRALO, à moins qu'il y ait du nouveau d'ici là. Merci. J'ai fini.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup pour cette mise à jour, Aziz, c'est très utile. Maintenant, nous avons les faits.

Donc, lorsque nous reviendrons à la recommandation 42, il semblerait qu'il y ait volonté d'organiser ces assemblées générales, mais parfois, c'est physiquement impossible comme ce qu'Aziz a expliqué par rapport à ce qui va se produire au Maroc. Donc, en fin de compte, il nous faut continuer de pousser pour avoir davantage d'assemblées générales. Je sais qu'un autre membre du Conseil, Rinalia Abdul Rahim, essaie de pousser le Conseil d'administration à accepter ces assemblées générales, mais les choses que l'on devrait faire, quand même, c'est rappeler au Comité de finances de l'ICANN et au sous-comité de budget et de finances du Conseil d'administration qu'il devrait y avoir rotation de ces assemblées générales, comme par le passé. Je reconnais que la composition du Conseil est en cours de changement. Et parfois, les

mémoires sont courtes, mais il faut que leur rappelle cette question des rotations et peut-être que lors des prochaines réunions, surtout étant donné les différentes réunions, A, B, etc., il faudrait donc pouvoir faire des propositions de lieux où on souhaiterait avoir ces assemblées générales. Non pas d'une année sur l'autre, mais au moins pour les trois années à venir, de manière à avoir un plan au GA, pour ne pas avoir une assemblée générale qui se produit comme ça, d'une année sur l'autre.

Alors, je peux également faire un suivi avec Rinalia parce que j'ai fait le premier calendrier. Et ça, c'est quelque chose qui sera fait par le sous-comité budget. Et je parlerai d'ailleurs de ce calendrier des réunions ou de l'élargissement de ce calendrier des réunions. J'essaierais de voir un petit peu le nombre d'assemblées générales qui devraient avoir lieu chaque année, etc.

Alors, je suis désolé, je m'étends un petit peu là-dessus, mais vous savez ce que je veux dire, n'est-ce pas?

Alors, on va mettre ceci effectivement dans une mesure à entreprendre. Voilà. Donc, ça, c'était pour la recommandation n° 42. Il faudrait peut-être passer à la suite.

Alors, cette recommandation, c'est une recommandation qui ne nécessite pas simplement une demande, une requête au Conseil : il y a une nécessité d'interagir, de discuter avec Rinalia, avec le Comité budget, avec également le président du Comité des finances, avec le président du budget. Donc, ça, ce sont des discussions que l'on devrait avoir avec le Conseil à Dublin. Avoir le document sur les assemblées générales avant Dublin, donc avec une proposition avant la réunion, ce serait quand même très bien.

Alors, nous continuons la liste. En fait, la recommandation n° 42 est la dernière. Je suis content d'avoir pu vraiment rentrer dans les détails, même si je pensais qu'on aille plus vite, mais il me semble que c'est quand même très utile. Une des questions, c'était de savoir si ces recommandations étaient obsolètes, si on pouvait les abandonner. Il me semble qu'il y en a quelques-unes qui pourraient être mises de côté parce qu'elles sont terminées, mais d'une manière générale, je pense que les détails sont quand même utiles.

Alors, Dev, vous souhaitez intervenir?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je ne pense pas qu'il faille abandonner quoi que ce soit. Je voulais rajouter quelque chose par rapport à la n° 40 par rapport au processus CROP. Je me souviens, lors de la réunion ICANN 53, lors de la réunion ALT avec le Conseil d'administration qu'il y a eu une suggestion qui a été faite. Étant donné les nécessités de visa, il y a des personnes qui n'ont pas pu se rendre aux réunions et donc, il a été suggéré éventuellement de donner un financement à court terme pour s'occuper de ces questions de contingence. Cela pourrait être utile. Et il me semble qu'on pourrait inclure ceci dans cette recommandation. Donc... Je crois que vous étiez là, Olivier, c'était lors de la réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Je m'en souviens effectivement. Le PDG, Fadi Chehadé, en avait parlé. Je ne sais pas s'il y a eu du suivi.

Heidi, est-ce qu'il y a eu un suivi officiel qui a été fait là-dessus? Est-ce que Fadi a effectivement dit qu'il faut donc faire des demandes de budget pour cette question?

HEIDI ULLRICH : Il n'y a pas eu de suivi effectif, mais je sais que pour Dublin, il y a certains membres At-Large qui n'ont pas pu obtenir de financement pour obtenir leur visa par le passé, mais qui en reçu pour leur voyage à Dublin, donc c'est déjà une bonne nouvelle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Donc, il semblerait que d'une manière ou d'une autre, ceci ait été effectué.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, mais le Conseil, en fait, est au courant, et il est ouvert à la recommandation 40 puisqu'ils savent que parfois, il y a des nécessités à court terme qui demandent un financement à court terme. Donc, le Conseil est au courant et cela pourrait, cette première initiative pourrait nous aider justement dans le cadre de cette recommandation 40 donc, toutes les nécessités à court terme qui se présentent devraient être traitées de la même manière.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev.

Je vois qu’Ariel est en train de taper ce dont vous venez de parler.

Alberto Soto?

ALBERTO SOTO :

Merci, Olivier. Lors de la dernière réunion, je me souviens qu’il y avait quelqu’un qui venait d’Afrique et qui n’avait pas pu se rendre à la réunion parce que cette personne devait se rendre dans une autre ville pour obtenir un visa. Et donc, ce participant n’avait pas les moyens financiers de le faire. Et on nous a dit que nous avions 10 000 dollars qui avaient été alloués à cette fin. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Alberto.

Effectivement, c’est bien de se rappeler de ça.

Donc, j’espère que cela ne représentera pas un problème à l’avenir. L’ICANN s’y est engagé et il semblerait que le problème est résolu.

Alors, je voulais passer les cinq dernières minutes de cet appel – parce que je sais que nous avons pratiquement terminé l’appel – pour reparler des recommandations relatives au Groupe de travail sur la responsabilité.

Ariel, je sais que vous aviez la page, mais il ne semble pas que nous ayons le lien sur l’emploi du temps, vers les recommandations qui ont été envoyées au Groupe sur la responsabilité. Je suis un petit peu perdu.

ARIEL LIANG : Je vais vous envoyer le lien dans le chat.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. Merci.

Vous avez tous le lien sur le chat?

Donc, là c'est l'ancienne version. Nous avons une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf recommandations. Donc, [peu clair 1 :26 :33] ça va être difficile. Il y a la transition de la responsabilité de l'ICANN, donc là vous avez une demande... Alors, quelles sont celles en particulier dont vous souhaiteriez parler? Parce que je pense que nous n'avons pas le temps de toutes les discuter.

Donc, on pourrait peut-être commencer par parler de celles qui nécessitent le plus d'attention et ensuite, on continuera la semaine prochaine.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Il est tard. L'appel aurait déjà dû être terminé. Je ne pense pas qu'il y a une recommandation particulière dont j'aimerais parler. Je pense qu'il serait mieux de tout regarder dans les détails quand nous en avons le temps.

Mais ce que j'aimerais mentionner, c'est qu'il faut savoir quelles vont être les recommandations d'At-Large sur le rapport...

Il aurait été donc utile d'avoir davantage d'informations. Mais étant donné que je suis le seul membre représentant du CCWG, je pense qu'il

faudrait avoir un appel conjoint, spécifique avec le CCWG IANA et le CCWG responsabilité. À mon avis, ce serait plus utile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Sébastien.

Le délai, la date butoir pour les commentaires est la fin de la semaine, n'est-ce pas? C'est le 12, me semble-t-il.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, mais de toute façon, c'est terminé parce que nous avons terminé les commentaires. Mais étant donné que la demande est nouvelle, la nouvelle de votre groupe de travail est nouvelle, je voulais simplement m'assurer que tout est bien aligné avec les recommandations ATLAS.

Oui, en termes de délais, c'est trop tard, effectivement. Parce que les commentaires finaux sont dans les mains du président ALAC, donc ce sera publié – c'est terminé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci beaucoup, Sébastien.

Alors, est-ce qu'on pourrait simplement rester cinq minutes de plus? Est-ce que c'est possible? Je ne sais pas si c'est bon pour les interprètes...? Ou alors est-ce qu'elles ont un autre appel à faire?

TERRI AGNEW : Oui, tout à fait. C'est possible. Les interprètes peuvent rester 15 minutes de plus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : De toute façon, cinq minutes suffiront.

Alors, est-ce que nous avons, Sébastien, à l'écran des choses qui sont alignées avec la déclaration? En fait, l'idée, c'est vraiment de se rassurer. Si on regarde rapidement ces recommandations sans rentrer dans la discussion, dans les détails, si on regarde chacune des recommandations, est-ce qu'on pourrait simplement passer en revue pour vérifier qu'elles sont alignées avec celles que nous avons définies, celles que nous avons mises en place? C'est ce que je souhaiterais faire.

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'essaierai de le faire, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alors, la recommandation n° 3. C'est la première.

« L'ICANN doit continuer de former un modèle de responsabilité qui atteint non seulement les membres du Conseil d'administration, mais toutes les parties de la Communauté de l'ICANN de manière à mettre au point ou à élaborer un environnement productif et transparent. »

Alors, ceci se reflète dans le travail du Groupe de travail sur la responsabilité, n'est-ce pas?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Si nous prenons en compte le Conseil d'administration, cela fait partie de la piste de travail n° 1. Pour ce qui est du reste de la Communauté, pour la transparence la productivité ainsi que la responsabilité n° 5, c'est encore quelque chose qui doit être mis en place lors de la piste de travail n° 2. Ceci devra être suivi dans les détails par la suite, donc pendant la piste de travail n° 2.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc, si je peux résumer ce que vous venez de dire : la recommandation 5, on s'en occupera lors de la piste de travail n° 2; la recommandation 3 est en cours de développement lors de la piste n° 1.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Non. Pas tout à fait. Nous sommes en train de parler du Conseil d'administration et du reste de la Communauté. Alors, le Conseil, nous nous en occupons pendant la piste n° 1. Le reste de la Communauté, nous nous en occuperons lors de la piste n° 2, et non seulement les membres du Conseil d'administration, mais toutes les parties de la Communauté ICANN. C'est en fait deux choses différentes. Les membres du Conseil : piste n° 1; le reste de la Communauté : piste n° 2.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : D'accord. Merci.

Alors, la recommandation n° 5 maintenant. *L'ICANN doit examiner comment s'assurer que les utilisateurs finaux restent au cœur de la responsabilité, du processus de responsabilité dans tous les aspects relatifs à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.*

Alors, comment est-ce que cela est pris en compte par les différentes pistes de travail?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Cette recommandation est très importante. Et je ne suis pas sûr que d'une manière globale, nous insistons suffisamment pour renforcer l'importance de l'utilisateur final. C'est la question de la société civile, c'est la question du rôle d'At-Large au sein de l'ALAC. De mon point de vue, nous n'insistons pas suffisamment. Ce point est extrêmement important. Nous devons revenir là-dessus et continuer d'insister.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Sébastien. Je crois qu'effectivement, il y a du travail qui devra être fait par le Groupe de travail sur la responsabilité et sur l'IANA. Donc, nous y travaillerons pendant la semaine. Et quand je dis « nous », c'est donc le Groupe de travail sur la responsabilité et le Groupe de travail sur les questions IANA.

Alors, n° 6. Le modèle multipartite de l'ICANN doit encourager tous les participants, individus ou différentes parties, à déclarer ou à mettre à jour les conflits d'intérêts éventuels chaque fois qu'un vote a lieu ou qu'un consensus est recherché.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, c'est quelque chose qui est demandé. Je ne suis pas sûr que tous les participants le font et qu'ils répondent d'une manière transparente en ce qui concerne leurs conflits d'intérêts, mais... Au sein du rapport CCWG, par exemple, je ne sens pas que ce soit inclus. Mais de plus en

plus, c'est l'approche de travail de chacun des groupes de travail et du Conseil d'administration également. Donc, c'est quelque chose qui est appliqué de plus en plus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien.

Alors, Ariel est en train de jouer avec la présentation... Donc, nous y reviendrons parce que le Groupe de travail sur les questions IANA et sur la responsabilité, donc, nous redonnera davantage d'informations par la suite.

Alors, n° 7. La révision périodique du modèle multipartite de l'ICANN devrait être effectuée pour assurer que les processus de la composition des unités constitutives de l'ICANN traitent de manière adéquate les exigences de prise de décision pertinente dans la société.

Alors là, c'est un beau morceau de travail.

Sébastien Bachollet, est-ce qu'on en a parlé, au sein du Groupe de travail intercommunautaire, de ça?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Non. Pas réellement en ces termes. Nous avons discuté à savoir comment le reste de la Communauté sera responsable. Nous avons parlé du Conseil d'administration. Je crois qu'il va falloir y revenir. Mais je pense que ce sera quelque chose qui sera traité après la transition.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il y a eu une petite coupure effectivement de son, Sébastien. Je ne sais pas ce qui s'est passé. Mais je crois que nous avons quand même entendu ce que vous avez dit, en grande partie. Désolé. Parfois, il y a des problèmes.

Nous passons maintenant à la n° 13. *L'ICANN devrait passer en revue l'équilibre général de la présentation des parties prenantes pour s'assurer qu'une considération appropriée est attribuée aux différents points de vue proportionnellement à leur ampleur et à leur pertinence.*

Donc, encore une fois, une recommandation très large. Est-ce que le Groupe de travail intercommunautaire en a parlé?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Il me semble — en tous cas, en partie dans la discussion, par exemple nous avons parlé du test 18 par rapport aux avis du Conseil. C'est une discussion très large et je ne sais pas si nous allons obtenir ceci dans le cadre de la transition IANA. Il faut rappeler aux membres du CCWG et de l'At-Large la recommandation 17 et la recommandation 13. Et je pense que cela positionnera la question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien. Nous allons passer maintenant à la numéro 14.

Ariel va de plus en plus vite... En plus, moi, je vais très vite quand je parle, on m'a déjà dit de ralentir pour les interprètes, mais Ariel va très vite.

Alors, l'ICANN devrait ajuster son cadre de travail contractuel de manière à minimiser les conflits entre ses exigences et les lois nationales pertinentes. Alors, c'est complexe. Il y a beaucoup de travail qui a été fait dans ces domaines au sein de l'ICANN avec émission d'amendements aux contrats. Je sais qu'il y a du travail des deux groupes là-dessus.

Est-ce que vous pouvez le confirmer, Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Oui. Par exemple, il y a un processus de révision qui sera pris en compte pour voir un petit peu quel est le rôle des lois de la législation nationale, à savoir comment nous allons rédiger les statuts. Et puis, il y a un autre point de discussion qui concerne les droits de l'homme à la fois au niveau mondial et au niveau national. Donc, c'est quelque chose qui est en cours. Nous sommes en train d'en parler au CCWG responsabilité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Sébastien. Nous avons deux recommandations et deux minutes.

Donc, rapidement, 15. L'ICANN devrait prendre en compte la possibilité de modifier sa structure juridique par rapport à ce – pour être vraiment une organisation mondiale. Alors là, on parle de la mondialisation de l'ICANN.

Sébastien Bachollet?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Encore une fois, l'ICANN s'occupe d'une partie de cette question. Donc, par exemple, il y a eu la proposition d'un modèle des membres uniques. Donc, c'est la question de la structure juridique, mais une des questions, c'est de savoir si on a toujours, par exemple, le siège social aux États-Unis. Et donc, il y a certaines personnes qui souhaitent que l'on parle de ça, d'autres qui souhaitent que l'on n'en parle pas, donc c'est quelque chose, encore une fois, qui ne sera pas traité avant la transition. Cela fera partie de la piste de travail n° 2, voire plus tard. Mais donc, en partie – cette question est en partie traitée pour l'instant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien.

De toute évidence, il y a certaines choses qui feront partie du travail de la piste de travail n° 2, ce qui est compréhensible.

Alors, la n° 20. Prendre en compte la perspective de l'utilisateur, le cas échéant, pour faire avancer la responsabilité, la transparence et le développement de politiques au sein de l'ICANN.

Donc, il y a une proposition de mandat pour un nouveau groupe de travail At-Large *ad hoc* sur la responsabilité. Donc, je sais que vous avez dit que nous n'avions peut-être pas poussé suffisamment, insisté suffisamment pour que l'utilisateur soit bien représenté, donc, Sébastien Bachollet, qu'en pensez-vous? Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à maintenant?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Olivier. J'espère que les cinq membres At-Large qui ont participé dans le Groupe de travail sur la responsabilité – je pense qu'ils poussent, qu'ils insistent là-dessus, mais c'est un travail qui ne connaîtra pas de fin et donc, je pense qu'on devrait insister plus sur certains points. En même temps, nous en sommes au point où nous en sommes. Et donc, encore une fois, la discussion devra se poursuivre lors de la piste de travail n° 2. Ce qui est important de noter, c'est que l'ATRT III, nous allons commencer bientôt, au cours des mois à venir ou au début de l'année prochaine, et donc, nous pourrions insister là-dessus à ce moment-là. Nous devons, à ce moment-là, voir qui de l'At-Large sera représenté dans le Groupe ATRT III.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien.

Nous avons vraiment dépassé le temps imparti : 17 minutes de plus.

J'aimerais remercier les interprètes pour le temps qu'elles nous ont consacré. : Sabrina, Claire, Veronica et Isabelle.

Et donc, cet appel aura lieu la semaine prochaine. Je ne sais pas si nous aurons un autre Doodle... En tous cas, je crois que nous avons bien avancé aujourd'hui.

Donc, on peut se retrouver la semaine prochaine? Est-ce que tout le monde est d'accord?

Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je crois que j'aurai une séance stratégique pour l'Amérique latine, donc je ne sais pas si je pourrai être présent à l'appel de la semaine prochaine. Je voulais simplement vous en informer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Alors, on va voir...

Étant donné que vous êtes impliqué un peu partout, c'est toujours un petit peu difficile de vous attraper.

Donc, nous allons prévoir pour la semaine prochaine un appel de 90 minutes. Peut-être même qu'il sera un peu plus court. Et nous nous concentrerons davantage sur les autres recommandations qui ne sont pas les recommandations au Conseil.

En tous cas, cette réunion a été très productive. Merci. Nous pouvons donc maintenant terminer l'appel.

Ah oui! Il nous faut un Doodle pour notre réunion.

Merci, en tous cas, à tout le monde. Merci à Ariel en particulier pour la prise de notes absolument impressionnante et pour sa manipulation et pour [peu clair 1 :45 :26] de l'écran. Merci beaucoup à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]